

Mais je voudrais poser deux questions, monsieur le Président, parce que je sais que l'honorable député de Richelieu (M. Plamondon) est un député très progressif au point de vue politique et social . . .

M. Malépart: C'est faux!

M. Nystrom: Oui, je le connais bien. Je voudrais poser les questions suivantes: Est-il d'accord sur les mesures contenues dans le projet de loi où il est mentionné qu'il y aura une augmentation de taxe de vente de 6 p. 100 à 7 p. 100 après le 1^{er} janvier 1986 parce qu'une augmentation de la taxe de vente est une chose régressive pour les personnes désavantagées, les personnes les plus pauvres de notre pays? Est-il d'accord sur ce moyen de collecter l'argent pour le gouvernement du Canada?

Et deuxièmement, le Conseil économique du Canada a dit l'année passée que nous avons perdu entre 30 et 50 milliards de dollars de nos grandes corporations. Le député de Richelieu est-il d'accord pour dire que nous avons besoin de ces mesures dans ce pays afin de pouvoir augmenter les taxes des corporations du Canada? Est-il d'accord sur le fait que nous devons collecter plus d'argent de nos corporations canadiennes?

M. Plamondon: Monsieur le Président, je pense qu'on a souvent répondu à cette question, à savoir, que nous demandons un effort collectif de tous les Canadiens. Bien sûr que j'aimerais pouvoir vous dire que personne ne devrait payer le déficit et qu'il s'efface tout seul. Mais nous n'avons pas le choix. Nous devons demander un effort minimum à chacun. Toute la population doit contribuer et c'était son vœu en élisant ce gouvernement le 4 septembre 1984.

En ce qui a trait aux corporations, elles aussi doivent participer et c'est dans ce sens-là, je pense, que cette mesure, le projet de loi C-80, est juste et équitable, comme je le disais tout à l'heure. Il est équitable parce qu'il demande un effort, aussi bien aux gens démunis, aussi bien aux corporations qui ont même un effort un peu plus grand à faire, puisqu'elles ont accès à la richesse. Et, en même temps, il favorise les efforts des mesures fiscales qui permettent la création d'emplois, comme cela a été la situation, soit 300,000 emplois en un an, et qui permettent aussi à ces corporations d'alléger leur fardeau fiscal, puisqu'elles deviennent des créatrices d'emplois.

M. Malépart: Monsieur le Président, je dirai au député que tout d'abord, je tiens à le féliciter car sa secrétaire lui a préparé un très bon discours, mais il y a quelques faussetés à l'intérieur de cela.

J'aimerais poser une question à l'honorable député de Richelieu (M. Plamondon). Lorsqu'il dit que son gouvernement consulte les gens et fait ce que les gens veulent . . . Or, que pense-t-il de toutes les personnes, les mères de familles qui sont venues sur la Colline parlementaire, tous les groupes qui sont ici en désaccord sur la désindexation des allocations familiales? Est-ce que le député a dit à ses électeurs et électrices qu'il était d'accord là-dessus et que le gouvernement se servait de la maladie des citoyens pour mettre une taxe de 10 p. 100 sur les médicaments et prendre une somme de 56 millions de dollars, de l'argent des contribuables, pour changer la couleur des uniformes? Est-ce que le député a dit à ses commettants que son gouvernement, afin de réduire le déficit, désindexe les allocations familiales, taxe la maladie des gens pour arriver à

Taxe d'accise—Loi

donner un milliard de dollars aux gens qui ont des sommes d'argent de \$60,000 ou plus dans des comptes de banques?

Et je termine là-dessus, monsieur le Président, lorsque l'honorable député dit que son gouvernement a confiance dans les entreprises . . . a-t-il dit à ses électeurs que les entreprises de l'est de Montréal vont mettre 5,000 personnes à pied?

M. Plamondon: Je pense que ce «charriage» rapide et habituel de mon collègue, je le reconnais bien, est complètement en dehors de la question du projet de loi C-80 que nous discutons aujourd'hui.

Votre collègue m'a rappelé à l'ordre tout à l'heure alors que je parlais du sujet, il voudra sans doute vous rappeler à l'ordre aussi puisque le projet de loi C-80 vise justement à réparer, à l'aide des taxes que nous percevons, les injustices que votre gouvernement avait créées.

Lorsque nous parlons de rajustement au niveau des allocations familiales, nous parlons aussi d'une volonté de la population de faire en sorte que ce déficit, le rapport MacDonald le disait, qui écrase tous les Canadiens, soit diminué. C'est une priorité.

Deuxièmement, nous croyons que les services que les gens attendent, ce qu'ils veulent davantage, c'est se les payer par une «job» permanente et non pas que ce soit le gouvernement qui distribue continuellement, et à la fin, de toute façon, ils auront besoin de payer.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et commentaires est terminée. L'honorable député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) a la parole.

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, je suis persuadé que tous les députés de cette Chambre . . . c'est avec tristesse qu'on doit discuter du projet de loi C-80. Et le dernier orateur, le député de Richelieu (M. Plamondon) nous a bien démontré que son discours avait été préparé par sa secrétaire, puisqu'il n'a même pas lu le projet de loi C-80, puisque, effectivement, dans le projet de loi C-80, le gouvernement progressiste conservateur, le premier ministre du Canada (M. Mulroney) en tête, impose une taxe de 10 p. 100 sur les médicaments.

Monsieur le Président, je ne peux comprendre qu'un être humain, quelle que soit sa couleur politique, puisse se réjouir de discuter et d'adopter un tel projet de loi. Je commence peut-être à comprendre pourquoi certains députés conservateurs sont d'accord, ils ne l'ont pas lu, ils ne savent pas de quoi ils parlent, et les discours sont préparés par des bureaux de ministres, monsieur le Président.

Mais si le député de Richelieu (M. Plamondon) veut rester, je vais lui énumérer la liste des produits en provenance des documents du ministre des Finances (M. Wilson). Qu'il reste ici à la Chambre. Je vais lui énumérer la liste des produits que son gouvernement . . . Et je vais lui dire, parce que la plupart des députés conservateurs ne savent pas qui a eu cette brillante idée d'utiliser la maladie des citoyens au Canada pour réduire le déficit . . . Jamais, au grand jamais, des gouvernements antérieurs, que ce soient des libéraux, des conservateurs, ont autant attaqué les personnes âgées, les malades et les enfants avec un budget comme celui-là, et un projet de loi comme celui qui est à l'étude.